



Fiche technique N° TB1116  
04-06-2024

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés après impression :  
Plâtre lisse - Plaques de plâtre  
cartonnées - Enduits de plâtre
- Toile de verre
- Anciennes peintures :  
Hydrodiluable - Glycérophtaliques -  
Acryliques

**THEO'PUR MAT**  
Dépolluant de l'air  
Peinture décorative mate - murs et  
plafonds  
**INTÉRIEUR**  
6 à 8 m<sup>2</sup>/L  
1 m<sup>2</sup> appliqué = 5 m<sup>3</sup> d'air  
purifié



\*Information sur le niveau d'émission de  
substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+ (très  
faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Fonction :

Peinture décorative pour murs et plafonds – mat profond en finition.  
Formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée en polysiloxane.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

## Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds d'habitations et lieux publics (sur toile de verre, anciennes peintures et plâtre et dérivés après impression).

## Propriétés :

- Dépollue l'air en captant le formaldéhyde. Test réalisé selon la norme ISO 16000-23.
- Son aspect "mat profond" en finition est particulièrement bien adapté pour la décoration des plafonds.
- Grande facilité d'application.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur comprise entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

## Caractéristiques :



= 6 à 8 m<sup>2</sup>/L



= 1/2 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect** : Mat profond
- **Matériel** : Brosse, rouleau ou pistolet airless.
- **Dilution** : 5% d'eau dans le cas d'une application au pistolet airless.
- **Nettoyage du matériel** : Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement** : 3 L - 10 L - 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,35 à 1,45
- **Extrait sec (pondéral)** : 49 à 53 %
- **Taux de brillance à 60°** : < 5 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).  
Ce produit contient max 60 g/l COV

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **THELOPRIM AQUA** ou **TECHNIPRIM EVOLUTION**.

*Voir les fiches techniques des produits cités*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.**
- Appliquer 2 couches en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015